

Penser à ce que l'on écrit

Ecrire ce que l'on pense

FAMILLE

# GAZETTE DES CAMPAGNES

PATRIE



DIRECTEUR: L.-de-G. FORTIN.

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS.

Série II — Vol. 13 — No 13 —

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

Jeu-di le 4 février 1954.

## AGRONOMIE CANADIENNE-FRANCAISE (100)

### Memoire de l'Ecole Supérieure d'Agriculture à la Commission Tremblay

Abbé J. Diament, ptre, directeur.

#### 1 — Fondation en 1859.

En 1847, les Sociétés d'Agriculture de la province réclament la fondation d'écoles d'agriculture.

En 1850, l'enquête Taché sur l'agriculture fait la même recommandation.

En 1855, la Législature du Bas-Canada se prononce en faveur d'une telle création. La Corporation du Collège de Sainte-Anne... qui avait laissé entendre, par la voix de monsieur l'abbé François Pilote, qu'elle était intéressée à une fondation de ce genre... est avisée que son projet d'établissement d'une école d'agriculture serait bien vu du gouvernement.

En 1857, on procède à la construction de l'immeuble qui abritera l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, de 1859 à 1912.

En 1859, ouverture officielle de cette école dont le but précis était de former des professeurs d'agriculture, des cultivateurs modèles ainsi que des garçons de ferme compétents car le nombre des aides fermiers était imposant à cette époque, dans toute la province, puisque la machinerie agricole était alors dans sa première enfance.

L'abbé Pilote avait donc entrevu l'enseignement à trois degrés. Il voulait, par ce moyen, créer une structure de l'enseignement et de l'expérimentation agricole capable de rénover l'agriculture et d'enrayer la désertion des campagnes; celle-ci sévissait alors dans les vieilles paroisses où la routine avait déjà épuisé le sol depuis longtemps, et des milliers de familles quittaient la terre pour aller gagner leur pain dans les manufactures du pays voisin.

En moins de 80 ans, de 1831 à 1911, six projets d'écoles d'agriculture avorteront; et sept écoles succomberont aux difficultés de l'existence. C'est suffisant pour donner une idée des misères qu'ont eues à endurer celles qui ont survécu dans un tel climat.

#### 2 — L'enseignement agricole au Québec français.

De 1859 à 1911, l'Ecole d'Agriculture ne maintient qu'un cours moyen à la fin duquel elle décerne le Brevet de Capacité Agricole. En 1912, on ajoute à ce système des sciences de base. Tout en conservant l'examen du Brevet de Capacité après deux ans d'étude; une troisième année conduit aux examens du baccalauréat, et donne, à ceux qui les réussissent, le titre de B.S.A.

Dès 1914, devant la différence énorme de préparation chez les élèves, elle variait de la 4e ou 5e primaire au cours classique complet avec degré de B.A., on se vit forcé de rétablir, en faveur des élèves moins bien préparés, un cours pour agriculteurs, devenu cours moyen ou intermédiaire par la suite. Le résultat de cette attention légitime envers les fils de cultivateurs a été de faire passer dans la coutume, dans les Ecoles Universitaires d'Agriculture, le maintien d'un cours moyen, qui n'avait pas été prévu en 1912, ni dans les subsides, ni dans l'organisation des cours.

En 1912, dans le personnel enseignant, pas un seul B.S.A. Des prêtres du Collège et des professeurs laïques, européens pour la plupart, qui avaient des notions sur les sciences de base du cours, et avaient fréquenté, pendant quelques mois tout au plus, des institutions d'enseignement agronomique proprement dit.

Aujourd'hui, il y a à Sainte-Anne seulement... et disponibles pour l'enseignement à tous les degrés, neuf docteurs en agriculture et en sciences, seize maîtres ès-sciences et plusieurs bacheliers en sciences et en agriculture.

Ce qu'a coûté, à l'Etat, l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne depuis 1859.

#### a) immeubles-

En 1859, l'Ecole de Sainte-Anne ne coûte pas un seul sou directement à l'Etat. Pour ne pas soulever l'opinion publique, par la création d'une école d'agriculture (moins de 15 ans après la création de nos simples petites écoles primaires rurales), l'Etat a résolu la difficulté en autorisant les Sociétés d'agriculture à prélever 10 p.c. sur les appropriations qu'il leur votait chaque année. Ces retenues formèrent un montant de \$1,000. auquel la Société d'Agriculture de Kamouraska ajouta à elle seule 100 louis, ou \$400.00.

On peut donc résumer la contribution de l'Etat, directe ou

indirecte, à la construction des immeubles, dans le tableau suivant:

Année	Coût total	Part de l'Etat	Part du Collège
1859	1,400	1,000	1,000
1911	64,000	40,000	24,000
1915	75,000	50,000	25,000
1931	415,000	300,000	115,000
	\$555,400	\$391,000	\$165,000

En 94 ans, les immeubles de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne ont coûté à l'Etat une somme inférieure à \$400,000; et la Corporation du Collège y est allée d'une part appréciable de \$165,000. Nul n'ignore que le revenu agricole net de la province est de l'ordre de \$400,000,000. annuellement... En 95 ans, les immeubles n'ont coûté que 1/1000ème du revenu net agricole de la province, pour l'année 1952... C'est tout de même très peu!

#### b) ameublement-

Celui de la vieille école (1859-1911) n'a pas coûté cher à qui que ce soit. Sauf quelques collections d'anatomie classique (animale et végétale), d'ailleurs fort bien, quelques douzaines de planches murales, une bibliothèque peu fournie et démodée, quelques pupitres, tables et bancs vermoulus, il n'y avait rien d'autres choses.

Celui de la période suivante (1912-1931) a été constitué grâce à un subside fédéral. Mais dès 1913, l'hon. Ed. Caron refusait, lors de la réunion annuelle de la Société Générale des Eleveurs, une offre de subsides de la part de l'Hon. Burrell, ministre fédéral de l'Agriculture, pour l'amélioration de l'enseignement agricole, sous le prétexte qu'on avait ce qu'il fallait dans la province. Il était prêt à accepter volontiers l'aide fédérale pour la dissémination des reproducteurs de race à la campagne, mais il n'en voulait pas pour l'instruction agricole. Et comme question de fait, il n'y eut pas de subsides provinciaux pour l'ameublement des agrandissements et laboratoires depuis 1915 jusqu'à 1938.

En 1938, on aménagea de nouveaux laboratoires et on compléta surtout celui de biologie, ceux des professeurs de Chimie et de Technologie: un réfrigérateur-congélateur fut construit et un laboratoire modeste de technologie fut aménagé partiellement à neuf, partiellement aussi avec des appareils et machineries déjà en usage à l'Ecole.

Ici, il faut fixer la contribution de l'Etat d'une façon quel que peu arbitraire; mais elle n'a certainement pas dépassé \$750.00 par année pour la période, ou un total d'environ \$12,000.00 en 15 ans.

C'est ce qui explique que des hommes comme MM. Beauchamp et Lapointe pouvaient dire, dans leur rapport à la Commission Agricole; qu'ils ont remarqué: "qu'il y avait dans cette institution, des hommes de grand mérite, des hommes qui ont fait de l'enseignement de l'agriculture leur carrière, qui ont certainement des connaissances théoriques considérables et beaucoup de pratique, des hommes, enfin qui ne devront pas être oubliés"... on pourrait citer comme exemple le Docteur Têtu de Rivière-Ouelle qui, pendant vingt ans, a franchi 6 milles de distance pour venir donner gratuitement son cours de médecine vétérinaire.

#### c) enseignement.

De 1859 à 1909, l'octroi s'est maintenu à \$2,000.00 par année, avec obligation de recevoir 10 élèves boursiers. En 1887, M. le Directeur Tremblay pouvait écrire ceci: "Des \$2,000.00 accordées, tant par le Gouvernement que par le Conseil d'Agriculture \$1450. à \$1500. vont pour payer les professeurs... et \$500. sont très légitimement employés à faire face aux frais de chauffage, d'éclairage, de réparations, de lavage, de lingerie, d'entretien de loyers de bâtisses et d'emplacements, de journaux, de récompenses, de papeterie, de voyages, d'assurances, etc..."

En 1909, le subside a été élevé à \$2,500. de telle sorte que de 1859 à 1911, soit durant une période de 52 ans, l'Ecole pour toutes fins a reçu le montant total de \$123,000.00

Voici quels ont été les subsides depuis 1911:

De 1911 à 1915, \$10,000.00 par an.

(suite à la page 2)

### Fondation d'un Comité Paroissial à Ste-Anne

Ste-Anne de la Poc. (DNC)

— Les officiers principaux, présidents et secrétaires ou leurs délégués, des nombreuses sociétés et associations de Sainte-Anne de la Pocatière, répondant à une pressante invitation de M. l'abbé Aurèle Hudon, curé, se réunissaient, ces jours derniers, au Bureau diocésain d'Action Catholique en vue de fonder un Comité Paroissial, d'Action Catholique.

M. l'abbé Hudon commenta deux documents importants: "Le testament spirituel" de Mgr Paul-Eugène Roy, Archevêque de Québec et une longue Lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Mgr Roy, écrivant sur son lit de mort, demandait avec instance que l'on donne tout l'appui que l'on pourra aux Missions Etrangères, à la Presse Catholique, à la Tempérance et à l'Action Catholique. De son côté, le Cardinal Villeneuve, en 1933, insistait dans une de ses brillantes lettres pastorales sur les mouvements d'Action Catholique.

M. le curé expliqua le rôle du nouveau Comité Paroissial. "Dans le passé, disait-il, nos sociétés ont travaillé selon leurs constitutions, chacune dans leur sphère propre, mais ont-elles fait de l'Action Catholique? Non certes, et combien de temps perdu! Il nous faut donc de toute nécessité fonder un Comité Paroissial pour coordonner le travail de toutes les sociétés existantes".

Au sein du Conseil Paroissial, on prévoit déjà un travail important dans la coordination des mouvements différents. On peut-être convoqué à trois ou quatre réunions le même soir, et le premier travail à faire sera de mettre de l'ordre afin d'éviter une division des forces et des talents. Séance tenante, on déterminera les sociétés dites mandatées et dont l'action est strictement extra-paroissiale. Les membres du comité permanent seront les officiers des sociétés et associations paroissiales.

Assistaient à cette importante réunion: MM. L'onard Dubé et Paul-Émile Hudon, de la Société St-Jean-Baptiste; André Lemay et Emile Chamberland du Cercle Lacordaire; Mme Auguste Lacombe et Mignelle Lizotte du Cercle Ste-Jeanne d'Arc M. Jos. Duncan et Aubert Hamel de la Ligue du Sacré-Coeur, Lionel Dessurault et Maurice Fortin de la Chambre de Commerce des Jeunes M. Louis-Georges Dionne de l'U.C.C.; Jos.-H. Gagnon

(suite à la page 2)

## Séminar agronomique à Ste-Anne

Ste-Anne-de-la-Pocatière, — (DNC). — A l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, les membres de la Corporation régionale des Agronomes et professeurs de la Faculté d'Agriculture, dont M. Rosaire Pelletier tout récemment arrivé de Téhéran où il a passé une année pour le compte de l'Office des Vivres et de l'Agriculture (F.A.O.) des Nations-Unies, tenaient leur séminaire hebdomadaire. L'un des membres, M. Charles Gagné a présenté un bref rapport sur les Offices de ventes collectives imposées ou obligatoires de produits agricoles.

M. Gagné, après avoir défini le type d'office en cause, a signalé les origines de la forme au Canada des conditions indispensables au succès de sa mise en application et de son fonctionnement, la législation qui en rend possibles les développements et l'expansion prise par les offices surtout dans deux provinces canadiennes. Il a aussi mentionné certains résultats.

Les premières tentatives d'établissements au Canada d'offices de ventes collectives remontent à 1927 et à 1929 alors que la Législature de la Colombie Britannique adoptait des lois pourvoyant à la formation d'offices pour la vente de fruits et de produits laitiers. Quelques années plus tard, le parlement canadien adoptait une législation pourvoyant à la formation d'offices analogue au plan fédéral. Ces premières lois furent jugées par des tribunaux comme outre-passant les pouvoirs des corps législatifs qui les avaient adoptées. On recommença dans certaines provinces avec une législation plus conforme à la constitution.

Depuis 1934 et 1937, Victoria et Toronto ont chacune des lois qui ont subi l'épreuve des temps avec succès. Il y a aujourd'hui des lois du même genre dans sept provinces canadiennes et une loi fédérale adoptée en 1949 rend possible à des offices provinciaux reconnus par leurs gouvernements des opérations de vente dans d'autres provinces ou à l'étranger.

Hors de l'Ontario et de la Colombie, les offices de ventes collectives sont peu nombreux, dans certaines provinces encore pourvues de la législation appropriée, on n'a pas encore eu l'opportunité d'organiser de tels offices. Ontario compte à l'heure présente 16 offices provinciaux dans les deux plus importants sont l'Office du fromage et l'Office des éleveurs de porcs.

Certaines conditions de succès d'un office de vente sont: l'appui inébranlable d'une majorité substantielle des intéressés, appui confirmé par une fidélité à toute épreuve pour remplir les obligations imposées par l'office; 2— une législation appropriée; 3— des conditions économiques facilitant la limitation de la concurrence entre producteurs; 4— Des bonnes possibilités de déterminer facilement avec précision l'aire ou le territoire à desservir par l'Office; 5— Beaucoup de solidarité et d'identité d'intérêts parmi les producteurs.

En Ontario, la législation a accordé aux offices de ventes collectives certains pouvoirs de grande conséquence dont voici les principaux:

- 1— Enquêter au sujet de conflits survenus entre producteurs et autres intéressés et le pouvoir de régler de telles disputes;
- 2— Enquêter sur les prix de revient de la production, de la transformation, du transport et de la distribution de tel produit;
- 3— Former des agences de vente, de choisir des formules de vente et de déterminer certaines conditions d'achat, de manipulation, de vente ou d'entreposage;
- 4— Contraindre toute personne engagée dans la production ou l'écoulement de tels produits à s'enregistrer et à faire connaître les caractères de ses opérations;
- 5— Mettre en commun les recettes obtenues dans les ventes;
- 6— Examiner les livres de toute personne intéressée dans l'écoulement des produits;
- 7— Exiger de tout intéressé de garantir de solvabilité;
- 8— Interdire la vente de toute catégorie de tel produit;
- 9— Autoriser le gouvernement canadien l'autorisation de contrôler la vente hors de la province où à l'étranger de tel produit et coopérer avec des offices similaires établis dans d'autres provinces.

La Loi Ontarienne réserve au Gouvernement de Toronto la responsabilité d'autoriser par ordre en Conseil un office à réglementer l'écoulement d'un produit; à nommer pour ce produit, des agences exclusives de vente; à donner, refuser, suspendre ou renouveler des permis à certaines personnes adonnées à la vente; à percevoir des droits ou honoraires de tel ou tel montant dans le but de défrayer les dépenses du dit Office.

Les résultats obtenus par les divers offices de l'Ontario et de la Colombie n'ont pas tous été brillants. Cependant, l'idée a gagné et gagne encore du terrain. Aucun de ces offices n'a encore atteint les vingt ans et à peu près tous n'ont, en général, connu de 1937 à 1952, que l'ascension des prix sur les marchés. En Ontario, plusieurs de ces Offices semblent avoir amélioré plusieurs méthodes d'écoulement sur les marchés locaux ou régionaux. C'est certes un gain important dans une province dont la population urbaine est répartie en un grand nombre de petites ou moyennes villes.

## Memoire de...

(suite de la page 1)

De 1915 à 1931, Gouvernement provincial \$10,000.00; Gouvernement fédéral, \$20,000.00.

C'est grâce à ce subside fédéral que l'Ecole a pu réaliser l'agrandissement de 1915.

En 1931, le Fédéral cesse sa contribution et le subside provincial est porté à \$60,000.

En 1948, un boni de \$10,000. a été ajouté au subside régulier pour aider à payer les augmentations de salaire des professeurs et des serveurs de la maison.

En 1952, lorsque les professeurs passèrent au Service Civil provincial, ils eurent une augmentation globale de traitement au montant de \$6,000. Cette augmentation fut enlevée du subside régulier qui, cette année-là ne dépassa pas

## Imposantes funérailles de M. William Pelletier à La Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière, — (DNC). — D'imposantes funérailles ont été faites le 13 janvier dernier à Ste-Anne-de-la-Pocatière, cité de Kam., à M. William Pelletier, époux de feu dame Marie-Louise Bérubé, décédé le 9 janvier, à sa résidence à l'âge de 72 ans et 10 mois. Une foule nombreuse de parents et d'amis ont assisté aux funérailles, à la cathédrale.

Le service fut chanté par M. l'abbé Thomas Pelletier, curé de St-Philippe-de-Néri, et frère du défunt; il était assisté d'un neveu, le Rev. Père Georges-Marie Laplante, C.rr.S. de Ste-Anne de Beaupré, comme diacre et de son cousin, M. l'abbé Pierre Pelletier, de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, comme sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait: Mgr J.-Stanislas Thérberge, V.F., V.G., curé de Rivière-Ouelle; Mgr Marliet Paré, supérieur du collège diocésain; Mgr Auguste Boulet, Mgr Wilfrid Lebon, du collège diocésain; M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la cathédrale; M. l'abbé Georges-Noël Pelletier, frère du défunt de l'Orphelinat de Rivière-Ouelle; le Rev. P. Henri Pelletier, S.S.S., frère du défunt, de Shawinigan; M. l'abbé Arthur Beaudoin, Camille Mercier, Léon Destroismaisons, Origène Boulanger, Armand Dubé, Adrien Lévesque, Arthur aGnon et Pierre Bouchard, tous du collège diocésain; M. l'abbé F.-X. Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture de Laval; les abbés Loyola Caron de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne; Léo Blanchet, vice-chancelier du diocèse; Gilles Bernier, secrétaire de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers; M. l'abbé Thomas Bélanger, curé de Ste-Louise; Louis Pelletier, vicaire à Rivière-Ouelle; Jean-Marie DeRoy, vicaire à Ste-Perpétue; M. l'abbé Maurice Langlais, vicaire à la cathédrale.

La croix était portée par M. Philippe Antil; le cercueil, par MM. Charles Rioux, Antoine Pelletier, Eugène Déry, Roland Hudon, Philippe Dionne et Antoine Lévesque. La Chorale paroissiale exécuta la messe de requiem et M. Louis-de-Gonzague Fortin, était à la console des orgues.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Georges-Noël, Hubert, Henri et Jean-Paul, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; sa fille, Mme Georges-Henri De Roy, (Simonne); ses frères: MM. les abbés Georges-Noël Pelletier, aumônier de l'Hospice St-Martin de Rivière-Ouelle; l'abbé Thomas Pelletier, curé de St-Philippe de Néri; le Rev. P. Henri Pelletier des Pères de St-Sacrement, Shawinigan. M. F.-X. Pelletier, Québec; son gendre, M. Georges-Henri De Roy, de St-Omer; ses belles-filles: Mmes Georges-Noël Pelletier (Laura McCarthy); Mme Hubert Pelletier, (Jeanne Chamberland) de Ste-Anne; Mme Henri Pelletier (Irène Antil) toutes de Ste-Anne; ses petits-enfants: Georges, William, Roger, Jacques, André, Henriette, Cécile, Nicole, Marthe, Louise, Jeannine; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. J.-B. Laplante de St-Germain; M. Arthur Bérubé, de Rivière-Ouelle; Mme Joseph Lebel de Québec; Mme Alphonse Deschênes de Rivière-du-Loup.

M. Pelletier laisse aussi dans le deuil ses neveux et nièces: le Rev. Père Georges Laplante, de Ste-Anne-de-Beaupré; Noël Pelletier, Maurice Pelletier, Gilbert Pelletier, Thomas Pelletier de Saint-Roch-des-Aulnaies; Joseph Rossignol de Montréal; Thomas Rossignol de Ste-Québec; Jean Laplante de Ste-Germain; Théophraste Maheux, Québec; Joseph-Paul Bérubé, de Rivière-Ouelle; Mlles Alice Rossignol de St-Denis; Marguerite Laplante de St-Germain; Laurence Roy, de Rivière-du-Loup; J.-Jeanne Deschênes, Montréal; Mme Roland Lévesque, St-Jacôme; Deschênes, Montréal; Mme Roland Lévesque, St-Jacôme; M. et Mme Thomas Voisine de St-Pascal; M. et Mme Emile Voisine de St-Pascal; M. Joseph Voisine de St-Pascal; M. Elisée Pelletier, de Ste-Denis; M. et Mme Joseph Richard de Ste-Anne; M. et Mme Robert Dionne, de Ste-Anne; M. et Mme Wilfrid Lizotte, de Ste-Anne; M. Alfred Lizotte de Rivière-Ouelle; M. Ludger Pelletier, de Ste-Anne; M. Arthur Beaulieu, M. Ls-Philippe Courcy, de Ste-Anne; Mme David Ouellet de Ste-Anne; M. et Mme Joseph de l'Etoile, M. et Mme Pierre Leclerc, de Ste-Anne.

Au nombre des cousins et cousines, mentionnons M. et Mme Joseph Pelletier, de Rivière-Ouelle; M. et Mme Philippe Sirois de Ste-Anne; M. Théophile Hudon de St-Vallier; M. Alfred Pelletier de Ste-Anne; M. Gérard Pelletier de Ste-Anne; Mme Jos.-Oct. Bérubé; M. Lionel Bérubé; M. Pierre Ouellet de St-Pascal; M. et Mme Thomas Voisine de St-Pascal; M. et Mme Emile Voisine de St-Pascal; M. Joseph Voisine de St-Pascal; M. Elisée Pelletier, de Ste-Denis; M. et Mme Joseph Richard de Ste-Anne; M. et Mme Robert Dionne, de Ste-Anne; M. et Mme Wilfrid Lizotte, de Ste-Anne; M. Alfred Lizotte de Rivière-Ouelle; M. Ludger Pelletier, de Ste-Anne; M. Arthur Beaulieu, M. Ls-Philippe Courcy, de Ste-Anne; Mme David Ouellet de Ste-Anne; M. et Mme Joseph de l'Etoile, M. et Mme Pierre Leclerc, de Ste-Anne.

On remarquait également la présence de M. Arthur Dionne de Ste-Anne; Marius Lévesque, de Ste-Denis; M. et Mme Gilles Garon, du Manitoba; M. et Mme Jean-Marie Garon, de Ste-Denis; M. et Mme Léo DeRoy, du Cap St-Ignace; M. Adrien Marquis de St-Philippe de Néri, M. Lucien Chamberland, Rivière-Ouelle, M. et Mme Noël Chamberland de Rivière-Ouelle; M. et Mme Raoul Guignard, de Rivière-Ouelle; M. et Mme Wilfrid Lebel, de Rivière-Ouelle; M. et Mme Charles Lebel, de St-Pacôme, M. et Mme Charles St-Laurent, M. Adolphe Dubé de Ste-Denis. Étaient aussi présents aux funérailles, M. le Maire de Ste-Philippe de Néri, avec une importante délégation de l'endroit, des délégations des paroisses de Ste-Denis; M. et Mme Léo DeRoy du Cap St-Ignace; M. A-Soeur de l'Orphelinat St-Martin, délégations de Ste-Onésime.

L'inhumation a été faite dans le lot de la famille au cimetière de Ste-Anne. Sincères sympathies aux membres de la famille en deuil.

\$34,000. Cette soustraction fut en partie compensée par une tranche de \$3,500 reçue de l'octroi fédéral aux universités.

En résumé, l'Ecole d'Agriculture a coûté à l'Etat de 1859 à 1953, le somme de \$2,364,000. dont 1/6 a été fourni par le Gouvernement Fédéral.

(à suivre)

## Zone de minerai à St-Fabien de Panet

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — La minéralisation sur la propriété de Panet Metals Corporation, dans le cté de Montmagny, à St-Fabien de Panet, indique maintenant que le minerai est constant jusqu'au niveau de 270 pieds, rapporte l'ingénieur conseil de la compagnie, M. H.-J. Bergman.

Pour explorer à une plus grande profondeur, on a foré le trou no 26 immédiatement sous le trou No 6 à une profondeur de 270 pieds, qui a recoupé seize pieds de sulphures massifs contenant de la sphalérite, de la chalcopryrite et de la galène visible dont l'inspection visuelle démontre une teneur plus riche de tout ce qui a été trouvé jusqu'à date.

La Compagnie a expédié les carottes pour analyse immédiate. Le trou No 6 avait traversé six pieds de sulphures massifs à une profondeur verticale de 180 pieds. La zone minérale de 180 pieds a une longueur de 1,150 pieds et se continue aux deux extrémités, on y a jusqu'ici délimité plus de 300,000 tonnes de minerai.

Deux perforatrices sont à l'oeuvre; l'une, en profondeur dans la direction de la zone, et l'autre dans l'anomalie électrique localisée 300 pieds à l'ouest du trou le plus à l'ouest foré dans la zone. Cette anomalie est plus forte et plus large que celle qui se trouve dans la zone principale et elle pourrait bien indiquer une autre zone parallèle.

On a commencé le forage d'un trou pour recouper la zone minéralisée à une profondeur verticale de 600 pieds.

## Fondation...

(suite de la page 1)

et Louis-Georges Dionne, de la Fraternité du Tiers-Ordre, section des hommes; Mmes Charles-Eugène Dumais et Mlle Isabelle Ouellet, du Tiers-Ordre, section des dames; Mme Charles Gagné et Mlle Lucienne Dion, du Cercle de Femmes; Mlle Miguelle Lizotte, de la Société des Enfants de Marie; M. Champlain Perrault et Henri Généreux, de l'Association des Maîtres et Parents; M. le Dr Clément Germain, de la Conférence St-Vincent de Paul; l'abbé Léo Blanchet, et Ls-Joseph Coulombe, de l'O.T.J.; Mlle Madeleine Gagnon, des Messagères Notre-Dame; Mme Lionel Dessureault des Guides Catholiques; le Dr Albert Alarie, S.M. et Paul Fortin, C.M., des Scouts; M. Auguste Scott et André Lemay, des Artisans Canadiens-Français; Napoléon Ouellet, du Cercle Agricole; M. Ernest Pageau, des Chœurs Paroissiales; M. Félix Bélanger, de la Caisse Populaire.

L'exécutif de coordination qui a été choisi lors de la réunion se compose de M. le Dr Nelson Asselin, président; Mlle Anselmie Thibault et J.-H. Gagnon, directeurs; R. Martin et Mlle Ghislaine Belzile, pour le secrétariat. L'exécutif est chargé de suivre et d'aviser les mouvements des développements à l'échelle paroissiale, de passer les mots d'ordre et de voir à la publication d'un "BULLETIN PAROISSIAL".

M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la paroisse, donna le mot d'ordre du mois: "Pourquoi ne pas faire entrer le journal 'L'Action Catholique' dans chacun de nos foyers?"


  
**LA**  
**GAZETTE des CAMPAGNES**  
 est publiée à  
**Ste-ANNE-de-la-POCATIERE**  
 par  
**FORTIN & FILS**  
 Directeur: La-de-G. Fortin  
 Abonnement:  
 6 mois \$1.25  
 1 an \$2.00  
 le numéro \$0.05  
 "Autorisée comme envoi postal  
 de la seconde classe"  
 "Ministère des Postes, Ottawa"

### Une leçon venue du nord

Erik Munsterjelm, un auteur suédois qui a vécu dans le Grand-Nord canadien entre les deux guerres, et qui nous est revenu après une absence d'une douzaine d'années, s'est rendu compte d'un grand changement chez les habitants de cette région.

L'écrivain suédois a déclaré au "Globe and Mail" de Toronto que "le programme du bien-être canadien enlève ce qui restait d'initiative aux Indiens et aux Esquimaux du Nord". Ils ne furent jamais, dit-il, particulièrement entreprenants. Ils ne faisaient que le strict nécessaire en fait de travail. Maintenant, à cause de l'argent qu'on leur paie, ils ne font même pas cela".

La nature humaine étant ce qu'elle est, pourrait-on croire que d'autres Canadiens ne sont guère différents des Indiens et des Esquimaux du Nord, et que les allocations familiales, les pensions universelles et autres mesures du genre produisent le même résultat dans l'ensemble du pays. Plus nous avançons dans la voie du socialisme, plus lourd est le fardeau des travailleurs et des salariés du pays.

On a raison de dire que des pauses et mêmes des limites sont indispensables dans la marche des lois sociales.

Et ce que le peuple doit comprendre davantage encore, c'est que les lois de bien-être social sont faites pour aider à mieux faire face aux obligations familiales, et non pour suppléer ou remplacer les revenus naturels du travail et de l'initiative.

### L'étude en équipe dans le diocèse

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — Les chefs Lacordaire du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, préconisent l'étude en équipe au sein des cercles pour tous les membres Lacordaire et Jeanne d'Arc. Plusieurs cercles déjà ont répondu généreusement aux directives données et les résultats, où le travail est bien fait, sont splendides.

Les cercles de St-Mathieu de Montmagny viennent d'emboîter le pas en tenant une soirée d'équipe qui a remporté tout récemment, un succès vraiment remarquable. La réunion d'équipe a été tenue chez M. et Mme Pierre Coulombe. M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, aumônier du cercle et vicaire de la paroisse, était présent.

L'équipe modèle était composée de M. Armand Gau-

### Nouvelles de St-Ls de Kamouraska

La paroisse compte 1,140 âmes dont 840 communicants et 300 non-communicants. Il y eut 14 sépultures dont 11 adultes et 3 enfants, 25 baptêmes et 9 mariages, au cours de l'année écoulée.

#### MARIAGES:

La Sarre, Abitibi, le 26 décembre, a été béni le mariage de Mlle Marguerite Michaud, fille de Mme Emilie Michaud, à M. Joseph Bérubé, fils de M. et Mme Philippe Bérubé, de cette paroisse.

A St-François-Xavier, de Rivière du Loup, le 26 décembre, a été béni le mariage de Mlle Jeannine Lévesque, fille de M. et Mme Albert Lévesque, à M. Louis Michaud, fils de M. et Mme Ernest Michaud, de cette paroisse.

#### NAISSANCE:

arie-France-Lyne, enfant de M. et Mme René Morneau, (née Cécile Pelletier). Parrain et marraine, Jacques, et Denise Morneau, frère et soeur de l'enfant. Porteuse Mlle Laurette Morneau, de Québec, cousine de l'enfant.

### Première messe du R.P. Saint-Pierre à St-Eleuthère

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — Le Rév. Père Paul Saint-Pierre, P.B., fils de M. et Mme Uldéric Saint-Pierre, cultivateur de St-Eleuthère, cté de Kam., a été ordonné le 30 janvier dernier au Scolasticat des Pères Blancs à Eastview, Ontario, par Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa. Il célébrera sa première messe dans sa paroisse natale, St-Eleuthère, le dimanche, 7 février.

Le Rév. P. Saint-Pierre, après ses études primaires à l'école du rang, à St-Eleuthère, fit ses études classiques au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Il en sortit bachelier ès arts en juin, 1949. Quelques semaines plus tard, il entra chez les Pères Blancs d'Afrique, à Saint-Martin, près de Montréal, pour y faire un an de noviciat. Il commença ses études théologiques au Scolasticat des Pères Blancs, à Eastview, près d'Ottawa. A la fin de sa troisième année, il prononça son serment par lequel il s'engageait à jamais dans la Société des Pères Blancs, missionnaires dont l'apostolat est exclusivement voué aux noirs de l'Afrique.

De grandes fêtes religieuses et familiales se dérouleront le 7 février à St-Eleuthère, cté de Kamouraska, à l'occasion de cette première messe. Le nouveau prêtre célébrera la messe paroissiale à 9.30 heures (heure avancée). Le Rév. P. St-Pierre passera quelques jours de congé dans sa famille et il retournera au Scolasticat des Pères Blancs à Eastview goûter dans la paix religieuse les joies de son sacerdoce et terminer en même temps ses études théologiques.

Ce n'est qu'à la fin de juin, où il aura quelques semaines de vacances, qu'il connaîtra le champ d'apostolat qui lui sera confié quelque part en Afrique. Au cours du mois d'août, le Rév. P. St-Pierre s'embarquera pour le pays rêvé où l'attendent des millions d'âmes qui ont besoin de salut.

dreau, M. et Mme Gérard Gendron, Gaston Cloutier, Raymond Nicole et Paul-Henri Gaudreau, Marguerite Cloutier, Mme Octave Gaudreau, Mme Maurice Boulanger et Mlle Bibiane Bossé.

### Nouvelles de Riv.-Ouelle

#### VA ET VIENT

Mme Thomas Deschênes accompagnée de sa fille Jeannine, sont actuellement en promenade chez M. Ernest Legros à St-Pamphile, L'Islet.

Mme Démétrius Hudon, restaurateur, visite actuellement des parents à Rivière-du-Loup.

Est en promenade dans sa famille, Mme Ph. Castonguay, de Québec.

Est présentement chez ses parents M. Octave Dumais, de Mont-Carmel, sa fille, Mme Paul Beaulieu.

Mlle Madeleine Martin, étudiante au couvent de St-André, a passé les vacances des Fêtes dans sa famille. ....

#### MALADES

Mme J.-B. Hudon, marchande, M. Wilfrid Lebel, M. Léon St-Pierre, sont retenus au lit depuis quelques temps.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

#### MARGUILLIERS

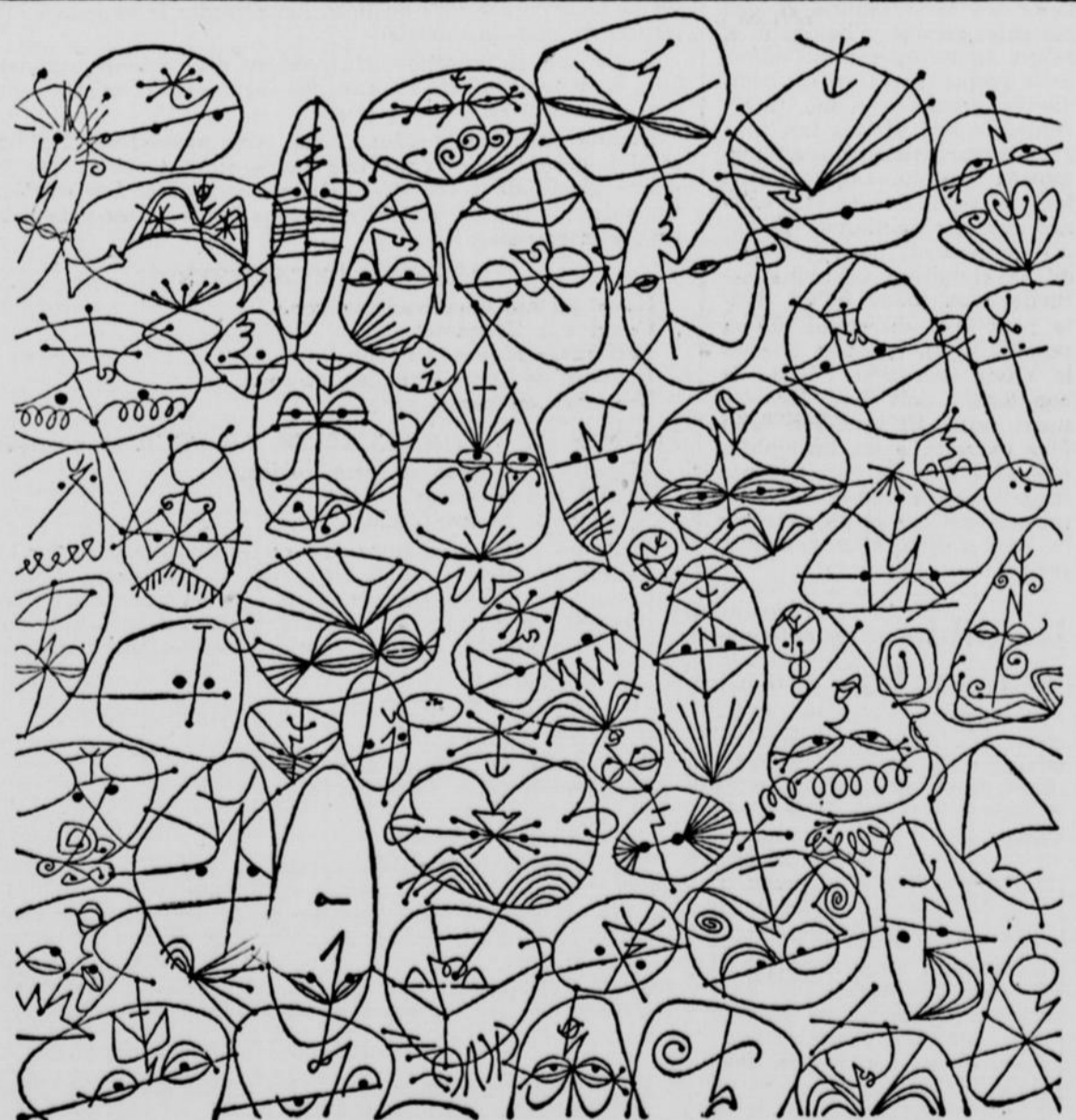
M. Léo Bossé a accepté la charge de marguillier, pour remplacer M. Eugène Plourde, sortant. Le banc se compose de M. Alfred Michaud, Richard-Xavier Bernier.

### Souscriptions de \$16,712.33 pour le Timbre de Noël

M. Gérard Laforest, du Comité du Timbre de Noël pour le Bas St-Laurent, vient de souligner que les recettes totales de la Campagne du Timbre de Noël dans le Bas St-Laurent s'élevaient à \$16,712.33, soit 83.6% de l'objectif. La campagne sera un succès complet si l'on tient compte qu'un montant de \$3,500.00 a été promis par le Comité de la Côte-Nord.

M. le Dr Herman Gauthier, directeur du dépistage dans le Bas St-Laurent, vient de nous apprendre qu'il a l'intention d'intensifier plus que jamais la campagne du dépistage au cours de 1954, étant donné que les moyens d'hospitalisation sont maintenant plus faciles et que la guérison se fait à un rythme plus accéléré. Il a donc l'intention d'intensifier le dépistage en autant que les fonds de la campagne du Timbre de Noël le lui permettront.

Ont souscrit \$10.00 tout récemment: les Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup Centre; Donat Falardeau de Mont-Joli, Octave Gagnon de Mont-Joli, la Chambre de Commerce de Rimouski, Levasseur et Frères de Matane, Municipalité de Ste-Jeanne d'Arc, Municipalité St-Pierre d'Escourt, a souscrit \$7.00, la Pharmacie Rexall Enrg., Rimouski, \$6.00: Le Personnel de l'Imprimerie du St-Laurent, Rivière-du-Loup, \$5.00: Amyot, Gérard, de Rimouski, Bard, Antoine, de Sully, Beaulieu, P.-Emile, de Rivière-du-Loup, J.-Bpte Bernard, de Carleton sur Mer, Bérubé, Christophe, de Rimouski, N.-Bpte Bérubé, de St-Ludger, André Bouchard, de Ste-Anne de la Pocatière, Bouillon, J.-A., de Rimouski, J.-O. Boulay, de Matane, Gérard Brunette, de Matane, L.-P. De Champlain, Sept-Iles, Edgar Desrosiers, de Mont-Joli, Dionne et Dionne, de St-Mathieu, Dufour, J.-Antonio, de St-Alexis de Matapédia, Roméo Emond, de Rimouski, Gérard Gareau, de Mont-Joli, Dr G.-E. Guérette, d'Amqui, Colette Julien de Mont-Joli, La Chambre de Commerce Jr, Matane, J.-A. Lavoie, Causapsal, Maurice Lévesque, de Rimouski, Monastère des Ursulines, de Rimouski, Municipalité de St-Joseph, cté de Kamouraska, Rioux, Philippe, Mont-Joli, St-Jean, Maurice, de St-François-Xavier des Hauteurs, Sylvestre, Paul, de Rimouski, Rév. Geo. Adrien Tremblay, de Ste-Luce.



### Les critiques et l'approbation de 14 millions de personnes...

*Il vous est évidemment impossible d'essayer toutes les marques de produits; faites les marchandises qui sont en vente au pays. Vous n'avez pas le temps ni les moyens de faire pareil essai. Pourtant, ne le faites-vous pas en quelque sorte puisque les annonces publiées dans les journaux vous informent sur les marchandises en vente et vous permettent de sélectionner celles qui répondent le mieux à vos besoins. Et le choix que vous êtes en mesure d'exercer, grâce aux annonces, force les fabricants et les détaillants à se disputer votre clientèle en vous offrant les meilleurs articles possibles, ceux dont la qualité est supérieure. En soumettant les produits à la critique et à l'approbation de 14 millions de personnes, la publicité rend un service inestimable aux consommateurs. Elle leur permet d'obtenir meilleure qualité à prix adéquat.*

Votre journal hebdomadaire vous donne tous renseignements sur les produits de consommation



## Pour VOUS, MESDAMES!



### La Santé des dents

Q.—Quelles mesures préventives, une personne qui se sait hémophilique doit-elle prendre avant de se faire extraire une dent?

R.—Les hémophiliques, c'est-à-dire les personnes dont le sang ne se coagule pas normalement ont existé de tout temps. C'est ainsi que de nombreux et différents remèdes ont été suggérés pour leur porter secours, dont la plupart, cependant, ne sont guère efficaces. Un rayon d'espoir est récemment apparu à ces pauvres gens à la suite de certains travaux de chercheurs. De longues études ont, en effet, indiqué que les hémorragies et la période anormalement prolongée de la coagulation du sang sont dues à une déficience ou à un manque total de vitamine K.

Il fut ainsi récemment prouvé que le traitement à l'aide de la Vitamine K des patients atteints d'hémophilie, avant toute opération, élimine le risque d'hémorragie comme conséquence d'une intervention chirurgicale. Les plus grandes précautions sont fortement recommandées dans tous les soins devant être donnés aux hémophiliques. Si l'état du patient, dans le passé, ou sa condition physique actuelle sont telles qu'un doute peut être entretenu sur sa possibilité de réaction normale à une opération, l'étude de son sang doit être absolument faite. Si une dent doit être extraite à un hémophilique, il est de la plus urgente importance d'étudier soigneusement son cas et de s'assurer la coopération d'un excellent médecin.

### La Bible vous parle...

Jésus parla de nouveau, disant: "Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit marchera dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie". (Jean, 12)

#### JEUNE HOMME! JEUNE FILLE!

Pourquoi vous ennuyer? Si vous désirez un ami ou une amie selon vos goûts, vos désirs, écrivez-nous. Nous avons les photos. Inclure timbre.

Cercle Social  
Psychologique Enrg.  
C.P. 213, St-Hyacinthe, P.Q.

Ferrair Eclair Lightning  
6 x 16 pcs  
\$0.15 chaque, la doz. \$1.00  
Couleurs assorties

Mme I. Schaefer Enr  
DRUMMONDVILLE  
BOITE POSTALE 264

SOLUTION  
**CARDA**  
FOIE REINS VESSIE DIGESTION  
Dans toutes les pharmacies

### Exploration dans le domaine végétal

Un réchaud pour fondre le beurre...  
notre trouvaille récente.

Les mets les plus ordinaires prennent une tenue de gala lorsqu'on les arrose de beurre fondu. Ce serait même injuste envers votre homard et vos légumes verts de les servir sans ce complément. Néanmoins, beaucoup d'hôtes ont un véritable problème à résoudre quand il s'agit de garder le beurre liquide pendant tout le temps du dîner. On trouve maintenant sur le marché un mignon réchaud qui éliminera cette difficulté. La chaleur de ce réchaud lui vient d'une chandelle, toute mignonne elle-aussi. Vous apprécierez cette petite invention lorsque vous tenterez de convertir votre famille à la cause des légumes.

Une assiette de légumes où se combinent différents goûts, couleurs et textures est une joie pour les yeux comme pour le palais. Le beurre - ce succulent produit laitier - leur donne un éclat et une saveur suprêmes. Voici quelques suggestions qui, j'espère, vous plairont: un nid de navet en purée dans lequel on a couché des haricots verts cuits juste à point des pommes de terre beurrées, au four, des betteraves râpées, au four, et du céleri vert, à la Béchamel, en sauce blanche autrement dit. Comme il faut un peu plus de protéines dans un menu balancé, ajoutons quelques tranches de bacon grillé.

Les betteraves râpées au four vous posent-elles un point d'interrogation? C'est ce qu'il y a de plus simple au monde: le légume râpé, du sel, du poivre, un peu d'eau, des noisettes de beurre et le tout au four. Pour garder la vapeur à l'intérieur du plat, le couvrir.

Cette assiette presque exclusivement végétarienne convient bien à ce temps-ci de l'année, les légumes en vedette étant sur le marché en toute saison.

Comme autre suggestions nous vous présentons du chou mêlé à des pommes dans une sauce aigre-douce et des oignons glacés de gelée au raisin et de beurre. Les explorations dans le monde végétal sont sans limite. Allez-y de votre propre imagination!

#### ASSIETTE DE LEGUMES

Navet en nid avec haricots verts.  
Céleri à la Béchamel,  
Betteraves râpées, au four,  
Pommes de Terre beurrées, au four,  
Tranches de bacon grillé.

#### POMMES DE TERRE BEURREES, AU FOUR (6 portions)

12 petites pommes de terre, pelées,  
1/2 à 1 c. à thé de sel,  
2/3 tasse de beurre fondu.

Bien assécher les pommes de terre et les disposer dans une casserole. Ajouter le sel, le beurre et couvrir. Cuire dans un four modéré (350°) jusqu'à ce que les pommes soient bien brunies et tendres, environ 1 heure. Secouer la casserole pour tourner les pommes de terre afin de leur assurer une couleur dorée uniforme.

#### OIGNONS GLACES AU FOUR (4 à 6 portions)

12 petits oignons, pelés,  
1/2 c. à thé de glutamate de sodium,  
1/2 tasse de gelée de raisin,  
1/2 c. à thé de sel,  
4 c. à table de beurre.

Mettre les oignons dans suffisamment d'eau bouillante salée pour les couvrir, ajouter le glutamate de sodium. Cuire jusqu'à ce que tendres. Egoutter et placer dans une casserole. A l'aide d'une fourchette défaire la gelée; en badigeonner les oignons; ajouter le sel et le beurre. Couvrir la casserole. Cuire dans un four modéré 375°F, 25 à 35 minutes; retourner souvent les oignons pendant la cuisson.

#### MACEDOINE DE LEGUMES



Pour arroser votre macédoine de légumes favoris rien comme du succulent beurre fondu, si aisément obtenu avec votre réchaud miniature.

## CHRONIQUE SANITAIRE

CE QUI SE PASSE A L'ECOLE (suite)



Il a fait si froid durant la matinée que la récréation a été prise à l'intérieur, et il n'a pas été possible d'aérer, car, il n'y a que la porte qui ouvre et l'air froid, le vent, même la poudrière auraient pu entrer, balayant le plancher le plancher dont les larges fentes abritent dans leurs poussières des colonies innombrables de germes de toutes sortes. Mais, la classe est terminée... la cloche sonne... on fait la prière. Avant de diner, on passe au hangar, pardon, à la toilette. Brrr! qu'il y fait froid. Petit Jean ne prendra peut-être pas le temps de satisfaire "tous" ses besoins; "par ce froid, tout de même!..."

"Mademoiselle" enseigne l'hygiène, bien sûr. Les parents aussi recommandent à leurs enfants de se laver les mains avant les repas. L'infirmière qui a visité l'école avant que les chemins "ferment" dans le rang, a bien expliqué le danger de porter à sa bouche des mains souillées. Pour le moment l'on ne peut qu'espérer et soupirer...: "l'an prochain, nous l'aurons notre lavabo, là dans le coin"... ou, "nous l'aurons notre école neuve"... C'est vrai, papa a dit que nous avions, cette année, des commissaires à la mode..." Mais, aujourd'hui, votre Jean comme les autres se sert de son imagination pour trouver ses mains nettes et propres.

Bon! maintenant, c'est l'heure de diner. Jean déballe le sien! Il aime beaucoup les confitures, et vous sa maman, l'avez comblé ce matin: "Il est si frêle, cet enfant-là..." — 4 bonnes tartines de confitures aux fraises, 2 bons gros beignes roulés dans beaucoup de sucre, et comme le cher trésor n'aime pas le lait (c'est de famille a dit maman...) et que vous ne voulez le priver de rien, il a sa belle bouteille thermos remplie de café (!) Jean prend de grosses bouchées, il a faim, malgré le manque d'air, les odeurs douteuses, etc... Après le diner, vite expédié, on se chamaille un peu dans la poussière et la chaleur suffocante de la salle de classe. Jean se décide enfin d'enlever un gilet...

A une heure, la classe recommence. Jean s'endort tellement avec son diner si lourd qu'il sursaute chaque fois que Bernard, son voisin, tousse et éternue presque dans sa figure. A un moment donné, "Mademoiselle" a de la difficulté à se faire entendre, pas à cause de l'indiscipline, bien sûr, mais une bonne douzaine d'écoliers sur les 40 qui fréquentent l'école, toussent à qui mieux... mieux...!

Et la classe continue, malgré tout, pour reprendre de la même façon le lendemain matin. Mais ce matin-là encore, tous les enfants sont revenus avec leur toux, leur nez rouge, leurs yeux larmoyants, leur langueur et leur inattention. Trois enfants d'une même famille semblent fiévreux... "Mademoiselle" est inquiète; ils ont de petites rougeurs autour du nez et là... près des oreilles. Bernard, le voisin de Jean s'étire un peu... puis, soudain, il a un violent haut le coeur, et vlan! un accident sur le plancher...

Cet enfant là restera chez-lui demain, il retournera même immédiatement, il est assez malade maintenant! Si son frère et sa soeur ne sont "pas trop mals" ils reviendront eux pense, ils sont tous deux en 7e! Pourtant Bernard est en pleine scarlatine et tous les trois ont eu leur période d'incubation durant laquelle ils ont, à pleine bouche, contaminer toute la classe, peut-être?

Votre Jean, affaibli par une nourriture, à son goût, mais insuffisante et défectueuse, depuis le début de l'hiver; sujets aux refroidissements par les changements brusques de température; privé d'air pur et de soleil, exposé à tous les contagieux de l'école, tassés les uns sur les autres, est une proie facile. Bien sûr, il aura lui aussi la scarlatine.

Parents, éducateurs, votre devoir est de surveiller la santé des enfants; dès qu'ils semblent se "traîner", qu'ils toussent, ont des maux de gorge, d'oreille, et une température au-dessus de la normale, gardez-les ou renvoyez-les à la maison, et appelez le médecin, car, le début d'une maladie grave présente quelquefois des symptômes qui ressemblent à un simple rhume. Vous prenez un risque en jugeant vous-même.

Une bonne alimentation, de l'air pur, des vêtements convenables, du sommeil suffisant, de l'exercice en plein air, maintiennent et augmentent la "résistance" de l'enfant et le rendent en mesure de lutter contre les "germes" qui s'attaquent à lui.

Votre Unité Sanitaire,  
par Irène Lavoie, e.h.

### MLLE M.-LOUISE PAQUET FLEURISTE

Membre de L'Union des Fleuristes du Canada.  
FLEURS pour TOUTES OCCASIONS

Représentante à Ste-Anne, Mme LS. de G. FORTIN

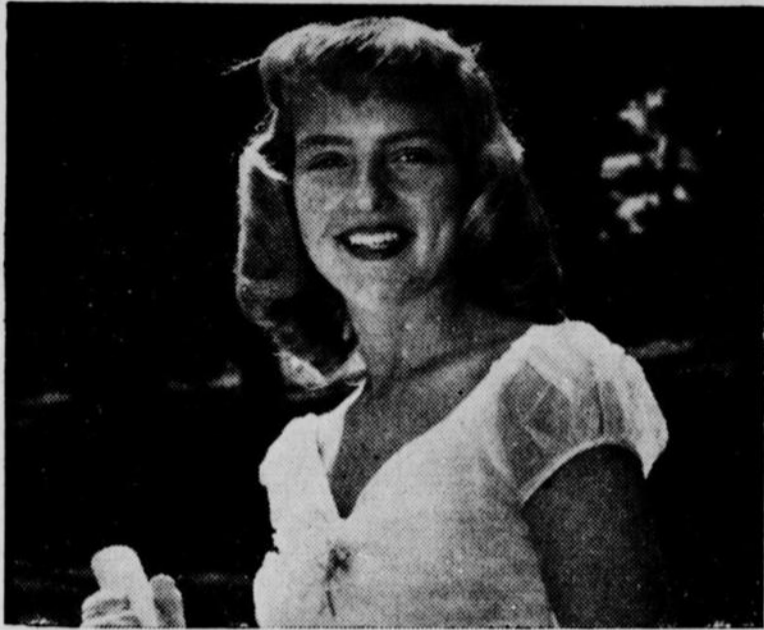
RIVIERE-DU-LOUP  
PRES de la ROUTE LEVIS-RIMOUSKI

3 rue Lévis, Tél.: 2128 Rivière-du-Loup.

### AVEZ-VOUS DEJA ESSAYE...

Des pêches beurrées et épicées pour garnir un plat de viande? Sur le grill disposez des pêches dorées coupées en deux, coté coupé sur le dessus. Parsemez de noisettes de beurre et saupoudrez de cari. Laissez dorer au goût. Un régal pour les vôtres...

## La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Le jour de la collation des grades est un événement qu'il faut consigner dans les archives de la famille. Assurez-vous donc que votre équipement photographique est prêt pour l'occasion.

### Ne Risquez pas une Déception

NOUS rencontrons tous des "aubaines photographiques" qui ne se présentent pas souvent. Les unes sont des étapes plus importantes que les autres. Mais toutes justifient la photographie.

Comme cette circonstance n'est pas susceptible de se répéter la semaine prochaine ou même au cours des mois ou des années qui vont suivre, il faut réussir l'instantané.

La première chose à faire, c'est de s'assurer que l'appareil est en bon état et que vous connaissez les détails de son fonctionnement. Evidemment, il est probable qu'il fonctionnera et que vous saurez vous en servir. Cependant, je n'oublie pas l'expérience encourue l'an dernier par une jeune fille de ma connaissance. Depuis une couple d'années, elle avait pris des transparences colorées avec assez de succès. Mais, elle s'embarqua pour l'Europe, un voyage qu'elle rêvait depuis des années; elle s'acheta un nouvel appareil. Elle fit environ 200 photos. Elles étaient

toutes gâchées. Elle n'avait pas bien compris le mécanisme de l'obturateur de sa nouvelle camera.

J'ai toujours conseillé à mes amis de faire l'essai d'un nouvel appareil avant de l'emporter en voyage ou d'y recourir pour des occasions importantes.

A propos d'expériences de ce genre, laissez-moi vous raconter celle d'un ami qui faisait le tour de la Gaspésie. Il rencontra un homme bien occupé à photographier son fils contre le rocher Percé en arrière-plan. Ce monsieur utilisait même un trépied. Comme il terminait la dernière photo, le petit bonhomme s'écria: "Papa, tu as laissé quelque chose devant la camera." Ce n'était rien d'autre qu'un protecteur à lentille empêchant la lumière d'atteindre la pellicule.

Les anecdotes semblables ne sont pas rares. Morale: on y gagne à être soigneux surtout si l'occasion ne doit pas se répéter.  
463F — Jacques Lumière

## Le bien être visuel

L'hiver est dans sa période la plus dure. La neige durcie, sur bien des routes, et même dans bien des rues s'est transformée en glace infiniment dangereuse et pour les piétons et pour les automobilistes. Le vent froid souffle en rafales et les poudreries de neige obstruent la vue et gênent la conduite d'une voiture.

Il n'est pas exagéré de dire qu'en ce moment un conducteur d'automobile, s'il ne met pas toutes les chances de son côté, autant qu'il le peut faire, est sans cesse exposé à un ou même plusieurs accidents plus ou moins graves.

Pour bien conduire il faut d'abord bien voir. Une vision insuffisante est une cause majeure d'accidents sur la route. Une visibilité réduite, chose fréquente et presque normale en hiver est l'une des plus dangereuses conditions de la conduite d'une voiture et demande à être compensée par une vue excellente. Une conduite trop rapide réduit la netteté de la vision, occasionne une fatigue oculaire, et, cependant, trop de chauffeurs n'ont pas des yeux suffisamment bons pour conduire à grande vitesse.

La nuit venue la vue est très diminuée et c'est le soir que surviennent presque tous les accidents.

En tous temps, surtout en hiver, surtout en ce moment-ci de l'année, tout conducteur d'automobile doit s'assurer, obligatoirement, par un examen minutieux de la vue chez un optométriste que sa capacité visuelle est suffisante pour garantir sa sécurité, et celle d'autrui, en automobile, sur la route.

## Billet de la nutritionniste

Louise Lambert, B. Sc., M. Sc.

Des calculs ont révélé que le corps d'un adulte moyen contenait assez d'eau pour remplir un bidon de 10 gallons; de graisse pour faire sept pains de savon; de carbone pour produire 9,000 crayons de plomb; de phosphore pour fabriquer 220 allumettes; de magnésie pour suffire à une purgation; de fer pour fabriquer un clou; de chaux pour badigeonner un poulailler; et enfin assez de soufre pour débarrasser un chien de ses puces. On pourrait continuer cette nomenclature avec une cinquantaine d'autres éléments.

L'organisme renouvelle continuellement ses tissus et, en conséquence, il doit sans cesse trouver dans ses aliments les protéines, les graisses, les sucres, les féculents, les minéraux et les vitamines dont il est fait.

Les fruits et les légumes sont d'excellentes sources de minéraux et de vitamines solubles dans l'eau, telles que la vitamine C, certaines vitamines du complexe B et la carotène qui est le précurseur de la vitamine A.

Les légumes, avec les fruits et le lait, sont nos aliments protecteurs et régulateurs. Les sels minéraux, les vitamines qu'ils contiennent sont des substances indispensables au maintien de la santé et de la vigueur ainsi qu'à la croissance normale. Il serait trop long de vous énumérer quels légumes contiennent tels minéraux ou telles vitamines. Ce serait du reste superflu. L'important pour vous c'est de varier vos légumes autant que possible et d'avoir tous les jours deux légumes à part les pommes de terre.

Un point important à souligner c'est que la détérioration d'un légume commence dès qu'il quitte le jardin. Cette détérioration est d'autant plus accentuée que le légume est gardé à la chaleur, à l'air, surtout à l'air sec. Retenez également que le légume le plus riche en vitamines et minéraux est le légume frais. Le légume congelé vient en second et le légume en conserve en dernier lieu. Des recherches ont démontré que l'apparence d'un légume était une bonne indication de son contenu en minéraux et en vitamines. Un légume ferme, croustillant est la garantie d'un contenu en vitamines élevé tandis qu'un légume fané annonce que les vitamines ont déjà été détruites par l'air, la lumière et la chaleur.

Savez-vous que les légumes apprêtés avec une sauce blanche ou au gratin avec une sauce blanche et du fromage peuvent constituer le plat principal du dîner? Voilà une solution commode pour vous si votre famille n'aime pas le poisson. Quand arrivera le vendredi, laissez le lait, soit nature, soit en sauce blanche, fournir les protéines de votre dîner et ajouter un légume cru et un légume cuit, à part les pommes de terre, comme source de minéraux et de vitamines.

## Mme Gérard Sirois

MAGASIN DE LINGERIE

AVENUE PAINCHAUD

Ste-Anne de la Pocatière

Spécialités: Chapeaux - Robes - Jupes - Blouses - Gilets - Corsets - Gants - Sacoques - Lingerie de maison

FEVRIER! MOIS des AUBAINES!

Réduction importante en Février au magasin de MADAME GERARD SIROIS!

Lingerie de qualité supérieure réduite au PRIX COUTANT.

Une petite quantité seulement.

Une série de belles jupes réduites à \$4.75.

Chapeaux feutre de laine à \$3.95

Blouses crêpe et coton, choix à -2.50 et \$2.95

Les plus belles robes noires et couleurs red. à 14.75

Quelques beaux modèles réduits à 11.75

Autres jolies robes réduites à \$9.75.

Escompte de 20% accordé sur tous les lainages: Gilets — Chandails — Blouses jersey de laine — Pour dames et enfants.

Escompte de 10% sur les laines à tricoter.

Escompte de 20% sur les tissus à la verge: Coton Gaufré — Flanellette — Broadcloth—Nylon — Gabardine — Soie — Velours.

Pour FEVRIER seulement! Bienvenue!

MME GERARD SIROIS

## FERNAND SIROIS & Cie

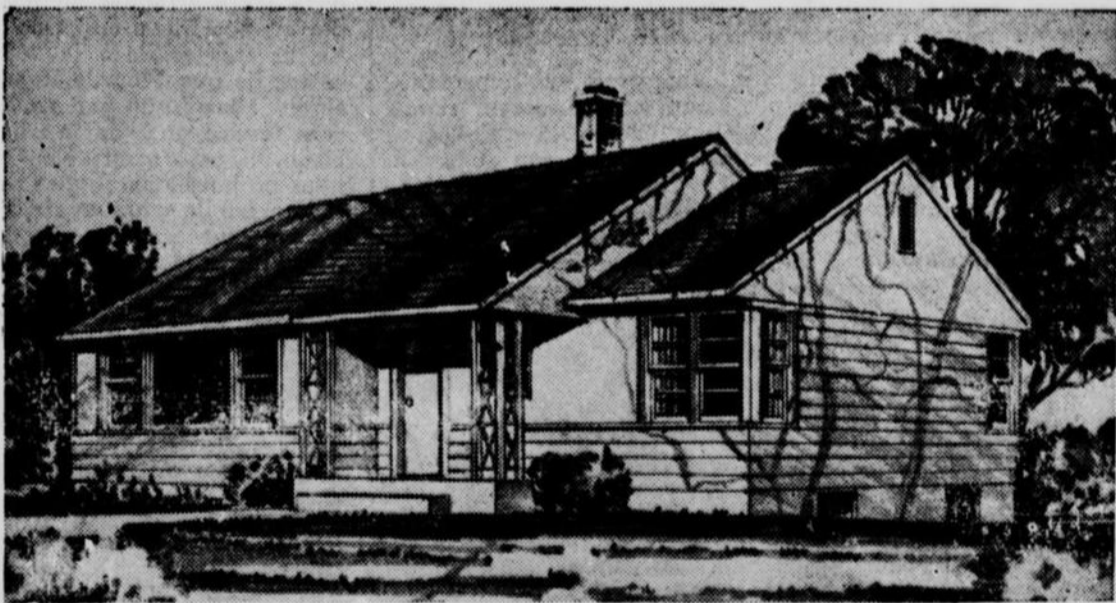
Comptables Agréés

Fernand Sirois, C.A.

Gérard Lauzier, C.A.

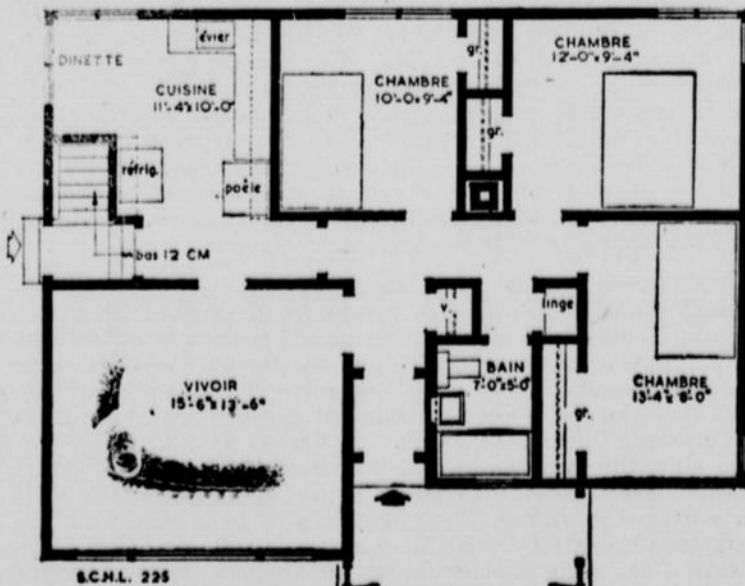
.....

76, St-Pierre — QUEBEC — Tél.: 5-7104



### MODELE 225

Les fenêtres x angles furent avantageusement utilisées dans ce bungalow de trois chambres à coucher conçu par l'architecte M.G. Dixon, d'Ottawa. L'entrée principale est bien protégée et la galerie sera toujours appréciée. Les lignes extérieures sont agréables et cette maison, ayant une superficie de plancher de 942 pieds carrés, semble beaucoup plus substantielle. On peut noter particulièrement l'entrée de service, la séparation entre les chambres à coucher et les pièces communes et l'espace dans la cuisine pour y prendre les repas. Les dimensions extérieures sont plan numéro 225, à un coût de 36 pieds et 4 pouces par



28 pieds et le cubage total est de 18,855 pieds cubes. On peut obtenir les épures de ce minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



# ABANDONNÉ NOUS VOILA! PÊCHERIES



## Communication aux étudiants de 1ère année agr. sur l'agriculture en Haïti

Chers camarades,

Ce m'est un insigne honneur de prendre aujourd'hui la parole devant ce petit groupe qui, s'il faut en croire son acharnement au travail, a décidé de gravir la pente combien escarpée donnant accès à la culture. Je crains surtout de vous décevoir. N'ayant pu refuser l'invitation courtoise de mon ami Audet, j'ai dû me résoudre en fin de compte à vous adresser cette petite communication sur l'agriculture en Haïti.

La question est vaste et ne peut être convenablement traitée dans le laps de temps qui m'est alloué. Privés d'une documentation adéquate nous ne pourrions opérer qu'un vol d'oiseau au-dessus du vaste et complexe problème de l'agriculture en Haïti. Je me propose donc de considérer très superficiellement l'état de l'Agriculture en ma chère patrie.

Durant la période espagnole, les colons avides d'or, n'attachaient point une grande importance à l'agriculture. Ils voulaient seulement accumuler d'énormes fortunes pour ensuite s'en retourner chez eux riches et jouir de leurs rentes.

Ce n'est que vers la fin du 18e siècle, durant la période française, que l'agriculture devint florissante. On cultivait alors de la canne à sucre, du café, du coton, de l'indigo, du cacao, etc., etc... St-Domingue devint alors l'un des principaux greniers de la France.

Bientôt, en 1803, c'est la guerre de l'Indépendance. Les Haïtiens, pour chasser les Français, ravagent la plus grande partie des plantations par l'incendie. La position devenue intenable pour l'occupant, l'armée française vaincue au combat de Vertière, les Français abandonnent la colonie dans les derniers jours de décembre 1803 et le premier janvier 1804 Haïti proclame son Indépendance.

La guerre terminée il fallut organiser l'Agriculture pour relever de leurs cendres toutes les plantations rasées par l'incendie. Aussi, Dessalines le libérateur, organisa-t-il la répartition des terres et n'hésita pas à prendre des mesures rigoureuses pour empêcher la ruée des paysans vers les villes et réduire ainsi le nombre de chômeurs.

Ainsi, peu à peu avec des procédés encore primitifs, les plaines dévastées durant la guerre de l'Indépendance se recouvrirent de verdure.

Tous les chefs d'Etat qui ont succédé à l'Empereur Dessalines ont toujours eu à cœur de relever l'agriculture du pays, mais la grande chaîne de révolutions empêcha toujours la complète réalisation de ce beau projet. On avançait quand même mais trop lentement.

Heureusement la paix est revenue et la vie nationale s'est normalisée. Rendue à l'heure actuelle, Haïti peut être fière d'avoir atteint un haut degré de civilisation.

Pourtant loin de nous arrêter à nos premiers succès nous redoublons d'efforts et l'agriculture semble particulièrement intéresser les haïtiens qui réalisent encore une fois la nécessité de développer cette grande source de richesses.

Mais, nombre d'obstacles entravent les louables efforts en vue de l'amélioration agricole. Ils peuvent se résumer en ces divers points:

1—La plus grande majorité du pays est recouverte de montagnes ce qui constitue pour nous un handicap sérieux. Cette constitution géographique par l'érosion nous fait perdre des millions de tonnes de terre arable.

2—Il manque parfois d'eau dans certaines régions.

3—Le paysan demeuré méfiant, et attaché à une certaine routine suit difficilement les conseils techniques de l'Agronome.

4—La formation montagneuse du pays entrave le développement du réseau routier, et celui du transport des produits agricoles.

5—La mécanisation des fermes est lente.

6—Les agronomes, en nombre assez restreint, ne peuvent suffire à la tâche.

Toutefois, malgré ces obstacles de natures différentes, le progrès est incontestable. L'agriculture chez-nous va de l'avant.

Avant la dernière guerre mondiale Haïti entreprenait le commerce extérieur avec la France, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Canada et la région des Caraïbes.

On exportait chaque semaine d'un seul arrondissement 25,000 régimes de figues bananes (bananes), autant de sacs de café, de cacao, et de sucre. Le tabac, les vivres alimentaires, parmi lesquelles on peut citer: la patate douce, l'igname, l'avocat et les fruits, étaient exportés en aussi grande quantité.

Pendant la guerre on s'intéressa beaucoup à la culture du caoutchouc, du sisal et du citrus.

Maintenant, le pays est lancé à fond de train, vers le progrès agricole. La modernisation des fermes s'accroît de

(suite à la page 7)

## Les sports au vol

Mercredi soir à St-Pacôme, le club de l'Ecole subit un revers de 10 à 3. Notre équipe, sans les services d'Armand Lavoie, un gardien de but de calibre Intermédiaire, et de Roland Beaulieu, un joueur de défense de calibre Junior, jouait sa première partie de la saison contre la plus puissante machine de hockey amateur de la région.

Avec cinq nouveaux venus sur l'équipe, les porte-couleurs de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne ont affiché une tenue remarquable durant les 2 premières périodes, alors qu'ils

ne tiraient de l'arrière que par un point contre un club qui en était à sa 15e partie.

St-Pacôme a ouvert le pointage après dix minutes de jeu sur un but de H. Royer; et 10 secondes plus tard, Gérald Bourque égalisait le compte sur des passes de Mrcoux et Gingras. A la quinzième minute de jeu, St-Pacôme prenait de nouveau les devants sur un but de Courcy assisté de Lévêque et Chamberland. Quelques minutes plus tard Royer portait l'avance de nos adversaires à 3 à 1. en comptant son deuxième but de la

partie. Quelques secondes avant la fin du premier 20, Hébert s'empara d'un rebond d'Hamelin pour réduire l'avance de St-Pacôme à 3 à 2. L'anglais s'est mérité une assistance sur ce but.

Après seulement une minute de jeu de la deuxième période, L. Lévêque du St-Pacôme, compta le 4e but de son équipe, qui devait être suivi du plus beau but de la soirée: G. Hamelin, après s'être emparée d'une rondelle égarée dans sa propre zone contourna quatre joueurs du St-Pacôme, et n'eut qu'à pousser la rondelle derrière un Dionne complètement sorti de ses filets.

Au troisième 20, nos joueurs à bout de souffle et les jambes chancelantes à cause d'un manque d'endurance bien légitime à une première joute, furent lavés par nos adversaires, qui comptèrent six buts d'affilée pour s'assurer de la victoire.

Au cours de la partie, H. Royer compta quatre buts, Lévêque R. 2, R. Courcy, 2, Lévêque 1 et G. Lévesque 1.

Au sujet de notre équipe, notre gardien de but nouveau, D. Couture, fut tout simplement sensationnel durant les deux premières périodes devant les attaques répétées du St-Pacôme, qui se sont avérés très rapides et très dangereux dans leurs attaques en masse devant nos filets. Gill Ouellette fut très solide à la défense tandis que Plourde impressionnait beaucoup par ses lancers foudroyants de la ligne bleue. Il est regrettable que nous ne puissions aligner Soucy, un habile manieur de hockey du cours moyen, qui pourrait être très utile sur notre équipe. Il me semble que nous devrions faire pression auprès des autorités qui j'en suis sûr ne pourraient nous refuser une telle coopération. Tout ce qui manque à nos joueurs c'est une couple de parties pour retrouver leur forme d'antan.

Félicitations donc à nos voisins de St-Pacôme qui ont été très chics pour notre équipe; et soulignons fortement que les arbitres n'ont décerné aucune punition durant la partie. En un mot, il nous fera toujours plaisir de recevoir cette équipe à Ste-Anne parce que, en plus de savoir jouer du très bon hockey, ils sont de véritables sportifs.

Bonjour amateurs de sport, et à la semaine prochaine.

## EQUIPE

Responsable: G. Ouellette.  
Assistant: C. Gagnon.  
Dactylographes: C.-E. Boisvert, René Yergeau.  
Collaborateurs: Marcel Lévesque, Gaby Morissette.

## Nous partions treize un vendredi

Dimanche, 8 novembre, 10.10 heures. Nos confrères de Montréal sont-ils venus... et repartis? Sommes-nous seuls au rendez-vous? Quelques retardataires entrent encore dans le temple de La Pointe-du-Lac pour la messe. C'est toute l'animation de la place. Nous repartons quelque peu déçus, mais bien décidés à ne pas perdre notre journée. De fait, la Mauricie offre plusieurs centres d'intérêt au point de vue géologique, et nous voulons en voir le plus possible. Et M. Hamelin qui connaît bien la région n'aura pas le plaisir de discuter et de défendre ses opinions devant un adversaire, mais il nous les communiquera avec sa facilité habituelle ajoutant à la science une expression soignée

Laissant la route Montréal-Québec, nous pénétrons vers l'intérieur et gravissons une série de collines et de terrasses. Il y en a de toutes sortes quant à la forme, mais elles diffèrent peu quant à la formation. Une coupe verticale sur une élévation boisée nous met en présence du sable Lanoraie et du sable Thomas qui semblent dominer. C'est dire que cette région pourrait offrir des possibilités intéressantes à la culture du tabac. Peut-être en aura-t-on l'idée un jour!

Pour le moment, il se fait tard, et il paraît que nous sommes attendus "Chez Kerhulu". Nous sommes assez nombreux pour constituer une table familiale avec cette différence toutefois que chacun adapte le menu à son goût. Le pain vint à manquer et un monsieur, appelé à le multiplier, se recuse: que voulez-vous; il attend sa moitié et leur progéniture, et il veut manger lui aussi. Au sortir de ce repas plantureux, quelques-uns tombèrent en admiration devant une Cadillac et sa jeune cavalière, mais il devait leur en coûter dix sous: c'était la journée du coquelicot.

Le tronçon de route qui relie Trois-Rivières et Shawinigan est peut-être un des plus beaux de la province. Un paysage tout simple, mais varié et agrémenté de jolies résidences, se déroule aux yeux des voyageurs et distrait même le chauffeur parfois. Un bref arrêt nous permet d'examiner encore une série de buttes de sable ressemblant assez à des dunes et accumulées en grande partie par l'érosion éolienne. Un peu plus loin, nous laissons la route et allons voir cette fois une accumulation de gravier. Elle s'étend sur une superficie indéterminée et serait constituée de dépôts glaciaires ou fluvio-glaciaires entassés autour d'un noyau morainique. De ce fameux "pit", nous garderons un bon souvenir, car il a failli garder nos autos. Voir Shawinigan et mourir! N'est-ce pas, Charles? Malgré un temps brumeux et humide, la jeune cité nous apparaît endimanchée et toute moderne. Son originalité géographique nous surprend à première vue, mais elle s'explique bien, si nous remontons dans son lointain passé géologique. Avant la descente au centre industriel, nous arrêtons au sommet de la falaise et M. Hamelin nous donne la clef du mystère.

Nous avons sous les yeux une vallée profonde et cet affaissement est peut-être dû à la pesanteur du glacier. De toutes façons, ce dernier a sûrement modifié les lieux. Il a formé ce qu'on appelle en terme géologique un verrou. En effet, dans ses mouvements, il a effectué une sorte de plongée et surgissant il a plongé de nouveau laissant presque intact ce qu'on est convenu d'appeler l'ombilic. Ce verrou devait occasionner une sinuosité dans le lit nouveau de la rivière St-Maurice; mais, conséquence de l'érosion et des alluvions, elle l'évite en partie aujourd'hui. C'est peut-être ce phénomène qui devait dans la suite faire de Shawinigan la ville de l'électricité. Faute d'un poste d'observation stratégique, nous devinons plutôt que nous voyons les Chutes dont l'énergie éclairera bientôt notre route.

(à suivre)

Jean-Paul Fleurent, ptr.

### A CHGB

Il y a du nouveau à CHGB depuis lundi, 1er février. En effet, deux nouvelles émissions ont pris l'affiche de notre horaire. Les résultats à date ont démontré que les annonceurs sont bien les gens les plus utiles à la radio, car sans eux que ferions-nous de bien (beaucoup plus).

Nous invitons les auditeurs à écouter à 11h.05 "quand on est là!" un petit dix minutes des plus original, que présentent Roland Chevrier et André Gaudreault, ils essaient de distraire l'auditoire féminin de nos ondes, à l'instar de leur camarade Roger Plante.

Ce dix minutes nous permet d'entendre des chansonnettes que nos deux animateurs tentent de rendre acceptables, c'est un bel effort, espérons toutefois que ce nouveau-né vivra plus longtemps que ses prédécesseurs, cela dépend bien entendu de son régime.

Les annonces commerciales, puisqu'il y en a à ce programme sans cela ce ne serait pas une émission bien faites, donc les annonces commerciales passent inaperçues, car elles sont lues très finement par André et Roland, tant qu'à la tenue générale de l'émission, elle est sauvée par la cloche car le tout ne dure que 10 minutes, en terminant, félicitations à mes deux camarades pour cette nouvelle preuve de leurs talents qui ne demandent qu'à être développés.

A 11h.15, nous avons le 11h.15, très original, n'est-ce pas, mais pour cette semaine passons sous silence, cette nouvelle entreprise de Roger Plante, et invitons plutôt nos auditeurs à l'écouter ce 11h.15, qui par ses débuts nous permet au moins de constater que le disque a été remplacé assez largement par différentes chroniques, est-ce à l'avantage de ce quart d'heure! il ne nous appartient nullement d'en juger. A la semaine prochaine.

### Baptiste et Marianne



ESTELLE CARON et JEAN-PIERRE MASSON sont Marianne et Baptiste de la populaire émission du réseau Français "Baptiste et Marianne", entendue tous les jeudis soirs, de 9h.30 à 10h. Les plus grands succès de la chanson canadienne et française sont interprétés au cours de ce programme réalisé par Guy Mauffette.

Tous les jours syntoniser

**CHGB**

1350 KILOCYCLES

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

### Les Artistes de Chez Nous

Quatre des plus grandes vedettes du monde de la radio, du cinéma, de la scène et du concert seront entendues, lundi soir prochain, à l'émission hebdomadaire "Les Artistes de Chez-nous" présentée à l'émission hebdomadaire "Les Artistes de Chez-nous" présentée par Molson's, au réseau français de Radio-Canada, de 9h. à 10h.

Ces vedettes sont Jean-Paul Jeannotte, interprète renommé de la mélodie française et des lieder allemands, Henri Poitras qui a tenu des rôles importants aux Variétés Lyriques ainsi qu'au cinéma, Estelle Caron, une des plus populaires diseuses de l'heure, et Raphaël Masella, clarinetiste de grande classe, présentement premier clarinetiste avec les Concerts Symphoniques de Montréal.

Albert Duquesne sera le maître de cérémonie et Jacques Desbaillets l'annonceur. L'orchestre sera dirigé par Jean Deslauriers.

### Entente favorable aux pêcheurs sportifs

Québec, (spéc.) 1er Février. — L'Hon. Camille-E. Pouliot, m.d., Ministre de la Chasse et des Pêcheries, est heureux de faire savoir à la population du Québec que grâce à une entente avec la Province d'Ontario, il sera permis aux pêcheurs sportifs d'ignorer la frontière provinciale sur la rivière Outaouais, depuis sa source au lac Témiscamingue jusqu'à Pointe-à-Fortune-Carillon, la frontière inter-provinciale. Ce privilège est accordé aux résidents des Provinces d'Ontario et de Québec ainsi qu'aux non-résidents qui ont obtenu dans une de ces Provinces un permis de pêche. Limites de prise et saisons seront modifiés prochainement. D'ici là, les résidents de la Province de Québec devront observer les règlements et lois en vigueur dans leur province.

### Nouvelle scout

"IN STEP WITH CANADA'S FUTURE" tel est le thème de la pittoresque affiche annonçant la "campagne officielle" de l'Association des Scouts pour 1954. Du 1 au 22 février, les Conseils Scouts du Canada recueilleront des fonds en vue de subvenir à la continuation du programme scout groupant actuellement plus de 153,000 louveteaux, Scouts et Routiers symbolisés par les trois dessins de l'affiche en question.

### Décoration à la Quebec North Shore



L'usine de la Quebec North Shore Paper Company, qui possède les machines à papier-journal les plus rapides du monde, a été citée comme un modèle au point de vue sécurité au Canada au cours des assises annuelles de la section technique de la Canadian Pulp and Association qui se tient à Montréal du 27 au 29 janvier. C'est l'usine du genre qui offre les meilleures garanties de sécurité au Canada; la main-d'oeuvre y fournit plus de 75,000 heures de travail par mois.

M. Max Fournier, à droite, directeur de la sécurité à l'usine de Baie Comeau, reçoit un écusson symbolique de M. J.-N. Stephenson, rédacteur en chef de Pulp and Paper Magazine of Canada, qui offre des prix chaque année. La fabrique de papier emploie 850 personnes.

### Communication...

(suite de la page 6)

jour en jour. L'élevage est aussi en voie de progrès. A Damien, centre du département de l'Agriculture, et à toutes les fermes expérimentales du pays, les expériences en vue de l'amélioration de notre cheptel par le croisement entre éléments indigènes et éléments importés des Etats-Unis et de l'Argentine sont très concluantes.

L'Aviculture ne connaît pas moins un essor remarquable. Le Département de l'Agriculture importe des variétés de poules des Etats-Unis qui, après une période d'acclimatation à la ferme expérimentale sont vendues à travers le pays en vue de croisements aux résultats déjà merveilleux.

Le reboisement des forêts est intensifié.

De nouvelles routes sont construites.

Les systèmes d'irrigation sont améliorés par la construction de barrages. Il est à remarquer que le barrage de Pelligre, actuellement en construction sur le fleuve Artibonite en vue de l'arrosage de la plaine du même nom, sera le plus haut barrage du monde en son genre.

Le gouvernement vient de fonder la Banque Agricole qui viendra en aide chaque jour à un nombre plus croissant de cultivateurs.

Je ne puis taire l'aide que nous apportent quelques canadiens. En effet, les pères Oblats dans le sud du pays, depuis bientôt dix ans ont introduit les Caisses Populaires qui permettent aux paysans d'acheter en commun, nombre de machines modernes, des tracteurs, des charrues, des herbes etc....

Avec toutes ces améliorations on constate un accroissement de la production agricole. Et le temps n'est pas loin où on ne verra plus en Haiti de paysans, armés seulement de houes et de machettes, s'exténuant sous le soleil ardent à extirper du sol, et avec des moyens rudimentaires, un trop fort pourcentage de mauvaises récoltes.

Maintenant nous avons foi en l'avenir. La jeunesse haitienne, actuellement intéressée à l'agriculture s'en va même outre-mer accroître ses connaissances scientifiques pour mener à bien l'oeuvre magnifique déjà amorcée.

Il est certain que le problème de l'agriculture ne peut-être isolé. Il est étroitement lié à des questions d'ordre éducatif et social, aspects de la question que nous nous dispenserons de traiter.

Nous espérons avec l'aide de Dieu et l'effort soutenu de nos concitoyens que Haiti méritera encore et à plus d'un titre: d'être appelée: "La Perle des Antilles".

Guy St-Cyr, e.sc.a.

## "Les BILLS 19 et 20"



Ecoutez le ministre du Travail

**l'hon. ANTONIO BARRETTE**

**CHGB**

Mardi soir 9 fév.  
10h.30

Mercredi soir 17 fév.  
10h.15

**CHRC**

Mardi soir 9 fév.  
10h.

Mardi soir 16 fév.  
10h.

Voyez la nouvelle  
**STUDEBAKER CHAMPION**  
la merveille de l'année.  
Conduisez-la vous-même

UN SERVICE PROMPT ET UN  
PERSONNEL COURTOIS VOUS ATTENDENT

**Au GARAGE TOURISTE**  
Georges-Noël Pelletier, prop.

DISTRIBUTEUR DE STUDEBAKER  
VANGUARD ET TRACTEUR FERGUSON  
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

# NOUVELLES de CHEZ-NOUS

## Visite de M. l'abbé Aurèle Hudon, à l'Hospice

Dimanche, le 31 janvier, M. le Curé Aurèle Hudon était l'invité des autorités et des dames résidentes à l'Hospice des RR. SS. de la Charité de Ste-Anne. M. le Curé prit le souper en compagnie des quarante pensionnaires de cette institution.

Ces agapes en compagnie du chef spirituel de la paroisse ont tellement réjoui les coeurs de ces bonnes dames qu'on se propose bien de les recommencer et... le plus tôt possible.

## "TRIBUNE DU HOCKEY"



### L'O.T.J. MAINTIENT SON RECORD DE VICTOIRES CONSECUTIVES

L'O.T.J. est en pleine activité. Le 28 janvier au soir, Cap St-Ignace rendait visite à l'O.T.J. qui remporta sa quatrième victoire consécutive au compte de 3 à 1.

Disons tout de suite que ce fut la plus belle rencontre à venir jusqu'à date. N'eut été de la magnifique performance de notre jeune Gardien de but Claude Anctil, nous nous serions contentés d'une partie nulle. Mercredi le 10 février au soir, partie-revanche entre les deux clubs, cette fois à Cap St-Ignace.. Voici l'alignement des deux équipes.

Cap St-Ignace: Maurice Coulombe, g.b., déf.: F. Gaudreau, Bélanger, André Corriveau. Avants: C. Normand, André Fournier, Sylvio Leblanc, Jean-Yves Journeau, Eugène Leclerc, Guy Fortier, Jean-Guy Bernier.

Coach: Sylvio Leblanc. Arbitre Paul Dubé et R. Bérubé.

O.T.J.: C. Anctil, g.b., déf. H. Laforest, M. Fortin, C. Rouleau, M.-H. Anctil, avants: J.-Ls Bernier, R. Laforest H. Grenier, J.-R. Rouleau, Ls-Marie Anctil, R. Chamberland, H. Pelletier.

### SOMMAIRE

#### Première période

- 1.—: Cap St-Ignace: Journeau, Leclerc.
- 2.—:O.T.J. J.-Ls. Bernier, Roger Laforest, H. Grenier.
- 3.—:O.T.J. J.-Ls Bernier, Laforest, Grenier.

Aucune punition.

#### Deuxième période

- 4.—:O.T.J. J.-Ls Bernier, Laforest, Grenier.

Punitions: R. Laforest, R. Chamberland, Leclerc.

#### Troisième période

Aucun point, aucune punition.

Lundi le 1er février, notre club rendait visite au St-Jean Port-Joli. Là encore ce fut une rencontre de toute beauté. Nos portes-couleurs durent se rallier pour combler un déficit de 2 points pour finalement l'emporter au compte de 5 à 3. C'était la 5e victoire consécutive de l'O.T.J.

Mardi le 2 février, c'était au tour du L'Islet-Station de nous recevoir. Disons tout de suite que joueurs de l'équipe "Canadiens Junior B" de Montmagny, jouaient pour le L'Islet-Station. Tout de même avec un peu plus de chance nous aurions remporté la victoire, car pas moins de 2 minutes avant le son de la cloche le compte était de 6 à 5 en notre faveur, mais le L'Islet compta pour annuler au compte de 6 à 6. Surveillez bien les annonces à la radio, car le même club viendra jouer à Ste-Anne dans quelques jours.

Des félicitations vont à l'arbitre de Ste-Anne, Raynald Bérubé, qui sait garder un contrôle parfait du jeu et cela à l'avantage de tout le monde.

Mardi soir le 2 février, à la patinoire de l'O.T.J., les jeunes de moins de 16 ans en sont venus aux prises avec le St-Jean... évidemment du même âge. L'équipe du R.F. Cléophas, dirigée par Luc Grenier, l'a emportée au compte de 4 à 1.

L'équipe de St-Jean, était dirigée par M. Lucien Verreault.

Les points du Ste-Anne ont été comptés par Pierrot Dumont, Plourde, 1 chacun tandis que André Sasseville comptait deux francs buts, l'unique but du St-Jean fut enregistré par Bélanger.

L. Nitrof.

## Honneur à M. M. Garon

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — La première année que M. Marcel Garon a fabriqué du beurre à la Société Coopérative de Beurrerie de Ste-Anne de la Pocatière, dans le comté de Kamouraska, soit en 1943, la production était de 100,000 livres.

Cette année, dix ans plus tard, la fabrication s'élève à près de 400,000 livres; de plus le beurre est classé No 1 et à 100%. C'est prometteur pour l'avenir.

## Conférence à la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — M. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, donnera une conférence aux professeurs, et étudiants du collège de Ste-Anne de la Pocatière, ainsi qu'à leurs invités dimanche soir prochain, le 14 février, à 8.00 heures. La conférence aura lieu à l'auditorium du collège.

M. Jean-Baptiste Soucy a choisi comme thème: "L'éducation artistique et les devoirs de l'artiste".

## Le journal "L'Éveil"

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — L'EVEIL, c'est le nom du nouveau journal publié par les Etudiants du collège de Montmagny. L'EVEIL est un journal tout petit, mais très intéressant. Les anciens élèves de cette institution et les citoyens de la ville de Montmagny et de la région seront heureux de suivre les activités de cette institution à la lecture de ce captivant journal.

## On en fait partout! Pourquoi pas ici à Ste-Anne également?

On en fait partout! Pourquoi pas ici à Ste-Anne également?

Mais quoi donc? Des ventes surprises?

Tantôt dans une ligne, tantôt dans l'autre, ça fait l'affaire des gens!

Donc pour 15 jours seulement, réduction de \$0.50 sous la paire sur de beaux et grands draps de finette blanche, de \$0.50 sous aussi sur bas de feutre pour garçons, et couvre-chaussures, fermoirs éclairés de 1 à 5, garçons. Et de la part des messieurs, aucune offre raisonnable ne sera refusée dans l'achat de veste de cuir, de suède, de Parka, de Station-Wagon.

Les Dames, elles, auront du choix dans maintes pièces de crêpe uni, ou fleuri, au vil prix de \$1.00 la verge.

Une bonne peinture d'intérieur fera sans doute l'affaire de beaucoup à \$3.50 le gallon, 3 gallons pour \$10.00.

Ceci se passera à l'Union Agricole de Ste-Anne de la Pocatière.

## Le petit-fils de René Bazin, à Ste-Anne

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — M. Bruno René Bazin, petit fils de René Bazin, était le conférencier invité, tout récemment, au collège de Ste-Anne de la Pocatière. Les étudiants des classes de lettres ont été très heureux de connaître et d'entendre ce jeune journaliste de Lyon, âgé de 22 ans.

Le distingué conférencier revenait d'un voyage d'un an en Yougoslavie et est au Canada depuis trois mois seulement. C'est M. l'abbé Léon Bélanger, professeur, qui le présenta à l'auditoire. Le conférencier livra à ses auditeurs quelques notes inédites de son grand-père, M. René Bazin, prises pendant son voyage au Canada en 1912 alors qu'il représentait officiellement l'Académie Française aux grandes fêtes du 1er Congrès de la Langue Française.

## Elections Lacordaire au collège de Ste-Anne

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — Lors d'une récente séance, les Lacordaire du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, ont procédé au choix de leurs officiers pour l'année nouvelle. Ont été élus, président: M. Léopold Lang, de Clair, N.-B.; vice-président; M. Ls-Georges Raymond, de St-Louis du Ha! Ha!; secrétaire, M. Raynald Fournier, de Notre-Dame du Lac; trésorier: M. Jules Drouin, de Scott-Jonction. L'aumônier de ce cercle est M. l'abbé Clément Leclerc.

Dans la seconde partie de sa conférence, Bruno René Bazin fit quelques constatations sur les conditions religieuses dans les pays situés derrière le Rideau de Fer et en Yougoslavie.

"Je sais ce que je ferai

au sortir de l'école secondaire"



"Pour sûr, je le sais! Je vais me tailler une carrière grâce au Corps d'aviation royal canadien. Je viens de causer avec l'officier recruteur et il m'a éclairé sur nombre de points. Oui, certes, à ma sortie de notre chère école Saint-Jean, je m' enrôle dans l'aviation."

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRAÎNEMENT AU SERVICE NAVIGANT OU SÉDENTAIRE DU

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

Adressez-vous:

Au conseiller du C.A.R.C. à la Salle Paroissiale de L'Islet, mercredi soir le 10 février ou à la salle municipale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, jeudi le 11 février, entre 4 hrs et 9 hrs p.m.



"SERVEZ LE CANADA — REALISEZ VOTRE IDEAL"